



Signataire : Christian Steiner

Date de dépôt : 21 septembre 2026

Question écrite urgente

Jeunes âgés de 18 à 25 ans à la charge de leurs parents

Le Conseil d'Etat n'a pas été en mesure de répondre à la QUE 2347, concernant les catégories d'activités des enfants majeurs de moins de 25 ans à la charge de leurs parents.

Une comparaison du nombre total des enfants âgés de 18 à 25 à la charge de leurs parents sur plusieurs années devrait permettre de se faire une idée des effets du PL 12473.

Mes questions au Conseil d'Etat sont les suivantes :

- ***Pour les années 2020, 2021, 2022, 2023, 2024 et 2025, combien d'enfants majeurs, âgés de 18 à 25 ans, ont été déduits par leurs parents comme charge de famille (charge entière ou demi-charge) ?***
- ***Quel est le coût fiscal de ces déductions comme charge de famille ?***

Je remercie par avance le Conseil d'Etat des réponses qu'il apportera à ces questions.